

Nîmes, le 03 juillet 2023

**RESULTATS DE L'EXAMEN D'ACCES A LA
PROFESSION DE CONDUCTEUR DE TAXI**

SESSION LUNDI 3 JUILLET

NUMERO	NOM	PRENOM	RESULTAT
0000232854TE1PE1	MASSAL	Christophe	ADMIS
260395	IBOUZITENE	Nabil	ADMIS
0000268878TE2	ZITTE-FONTAINE	Estelle Marie Honorine	ADMISE
0000300171TE1	GAIED	Karim	ADMIS
321316	COLTEL	Jean-Philippe	NON ADMIS

Les candidats admis à l'examen doivent s'adresser à la Préfecture du Gard pour obtenir la carte professionnelle de conducteur de taxi. Connectez-vous au site « demarches-simplifiees.fr » pour déposer votre demande.

Les candidats non admis à l'examen de l'épreuve d'admission doivent s'inscrire sur la plateforme numérique gratuite (www.examentaxivtc.fr) ou à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gard pour se présenter à l'examen. Un candidat non admis peut se présenter trois fois à l'épreuve d'admission dans un délai d'un an suivant la date de publication des résultats de l'épreuve d'admissibilité.

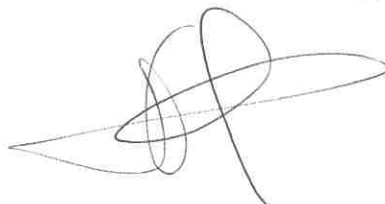
Président de jury



Professionnel métier



Professionnel de la route



**RESULTATS DE L'EXAMEN D'ACCES A LA
PROFESSION DE CONDUCTEUR DE TAXI**

SESSION MERCREDI 5 JUILLET

NUMERO	PRENOM	NOM	RESULTAT
324814	DUVERGER	Alexandre	ADMIS
326672	RIEU	Florent	ADMIS
327647	PAULEE	Stéphane	NON ADMIS
322323	MASSARD	Carole	ADMISE
319852	HOURS	Constance	ADMISE
302810	ZIDI	Yannis	ADMIS
0000268886TE1PE2	ROSSEL	Jérémie	ADMIS

Les candidats admis à l'examen doivent s'adresser à la Préfecture du Gard pour obtenir la carte professionnelle de conducteur de taxi. Connectez-vous au site « demarches-simplifiees.fr » pour déposer votre demande.

Les candidats non admis à l'examen de l'épreuve d'admission doivent s'inscrire sur la plateforme numérique gratuite (www.examentaxivtc.fr) ou à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gard pour se présenter à l'examen. Un candidat non admis peut se présenter trois fois à l'épreuve d'admission dans un délai d'un an suivant la date de publication des résultats de l'épreuve d'admissibilité.

Président de jury



Professionnel métier



Professionnel de la route

